



Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717 Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717

18.3717

Motion APK-SR.

Keine Konzessionen beim Palmöl

Motion CPE-CE.

Aucune concession
en ce qui concerne l'huile de palme

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 25.09.18 NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 21.03.19

17.317

Standesinitiative Thurgau. Ausschluss des Palmöls aus dem Freihandelsabkommen mit Malaysia

Initiative cantonale Thurgovie. Exclure l'huile de palme de l'accord de libre-échange avec la Malaisie

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 25.09.18 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE) NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 21.03.19 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

18.303

Standesinitiative Genf.
Ausschluss von Palmöl
und seinen Nebenprodukten
von den Freihandelsverhandlungen
mit Indonesien und Malaysia

Initiative cantonale Genève. Exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie



Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717 Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717



Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 25.09.18 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE) NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 21.03.19 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

17.317

Antrag der Kommission Der Initiative keine Folge geben

Antrag Graf Maya Der Initiative Folge geben

Proposition de la commission Ne pas donner suite à l'initiative

Proposition Graf Maya Donner suite à l'initiative

18.303

Antrag der Mehrheit Der Initiative keine Folge geben

Antrag der Minderheit (Sommaruga Carlo, Arslan, Friedl, Molina, Nussbaumer, de la Reussille, Tornare) Der Initiative Folge geben

Proposition de la majorité Ne pas donner suite à l'initiative

Proposition de la minorité (Sommaruga Carlo, Arslan, Friedl, Molina, Nussbaumer, de la Reussille, Tornare) Donner suite à l'initiative

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, presidente): Avete ricevuto un rapporto scritto della commissione sulla mozione 18.3717 come anche sulle iniziative cantonali 17.317 e 18.303.

Aebi Andreas (V, BE), für die Kommission: Die Motion 18.3717 wurde vom Ständerat am 25. September 2018 angenommen. In Anbetracht der ökologischen und sozialen Probleme im Zusammenhang mit der Palmölproduktion hat die Aussenpolitische Kommission des Ständerates diesen Vorstoss ausgearbeitet. Die Kommissionsmehrheit war der Ansicht, dass es nicht wirksam sei, Palmöl kategorisch von einem möglichen Freihandelsabkommen auszuschliessen. Dies verlangen die beiden Standesinitiativen, diejenige des Kantons Thurgau und diejenige des Kantons Genf. Folglich hat die Kommission den beiden Initiativen keine Folge gegeben. Mit der vorliegenden Kommissionsmotion wird der Bundesrat angewiesen, keine Konzessionen für Palmöl zu gewähren, welche die Schweizer Ölsaatenproduktion reduzieren. Zudem wird der Bundesrat beauftragt, in zukünftigen Abkommen Bestimmungen aufzunehmen, die zur nachhaltigen Erzeugung von Palmöl und zum nachhaltigen Handel beitragen, und sich an der Entwicklung internationaler Normen zu beteiligen. In der Zwischenzeit wurde das Freihandelsabkommen mit Indonesien im Hinblick auf die in dieser Motion dargelegten Anforderungen abgeschlossen. Die Mehrheit Ihrer Kommission hat es begrüsst, dass ein Antrag

auf Ausgleich für die Landwirtschaft durch die Festsetzung eines Käsekontingents zurückgezogen wurde. Ein





Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717 Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717

weiterer Antrag zur Einrichtung von Institutionen zur Sicherstellung der Umsetzung und Durchsetzung von Nachhaltigkeitsstandards wurde aufrechterhalten. Ihre Kommission hat den Antrag jedoch nicht übernommen, sondern ihn mit 15 zu 8 Stimmen bei 1 Enthaltung abgelehnt.

Schliesslich empfiehlt Ihnen Ihre Kommission mit 18 zu 3 Stimmen bei 3 Enthaltungen, die vom Ständerat ausgearbeitete Motion anzunehmen. Ebenso wie der Ständerat empfiehlt Ihnen auch Ihre Kommission, mit 14 zu 8 Stimmen bei 0 Enthaltungen, die Ablehnung der Standesinitiative des Kantons Thurgau vom 30. Oktober 2017 und, mit 13 zu 7 Stimmen bei 1 Enthaltung, die Ablehnung der Standesinitiative des Kantons Genf vom 27. Februar 2018.

Wehrli Laurent (RL, VD), pour la commission: La motion 18.3717 a été adoptée par le Conseil des Etats le 25 septembre 2018. Consciente des problèmes écologiques et sociaux liés à la production d'huile de palme, la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats avait déposé cette motion, considérant qu'il ne serait pas efficace d'exclure catégoriquement l'huile de palme d'un éventuel accord de libre-échange, comme cela est proposé dans deux initiatives cantonales, celle du canton de Thurgovie et celle de la République et Canton de Genève, auxquelles, en parallèle, elle proposait de ne pas donner suite.

Cette motion charge le Conseil fédéral de n'octroyer aucune concession pour l'huile de palme qui réduise la production suisse d'oléagineux. De plus, il est demandé au Conseil fédéral de prévoir dans les futurs accords des dispositions contribuant à la production et au commerce durables d'huile de palme et de participer à l'élaboration de standards internationaux.

Dans l'intervalle, l'Accord de libre-échange avec l'Indonésie a pu être conclu, dans le respect des exigences déterminées dans cette motion. La majorité de votre commission l'a salué, au point qu'une proposition visant à des compensations agricoles en fixant un contingent de fromage a été retirée. Une autre proposition visant à mettre en place des institutions pour veiller à l'application et au respect des standards de durabilité a elle été maintenue. Votre commission ne l'a cependant pas retenue et l'a rejetée, par 15 voix contre 8 et 1 abstention. Au final, votre commission vous recommande, par 18 voix contre 3 et 3 abstentions, d'adopter la motion adoptée par le Conseil des Etats.

AB 2019 N 543 / BO 2019 N 543

Dans le droit fil de la décision du Conseil des Etats, votre commission vous recommande également, par 14 voix contre 8 et 0 abstention, de ne pas donner suite à l'initiative cantonale 17.317, déposée par le canton de Thurgovie le 30 octobre 2017; et, par 13 voix contre 7 et 1 abstention, de ne pas donner suite à l'initiative cantonale 18.303, déposée par le canton de Genève, le 27 février 2018.

Mazzone Lisa (G, GE): Monsieur le rapporteur, j'ai une question parce que j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de confusion autour de ce que signifie une exclusion de l'huile palme d'un accord de libre-échange avec la Malaisie: est-ce qu'une exclusion signifie qu'il n'y a plus aucune importation d'huile de palme?

Wehrli Laurent (RL, VD), pour la commission: Dit ainsi, c'est ce qui a été convenu. Mais si c'est de l'huile de palme produite de manière durable, comme l'a proposé la commission, à savoir celle du Conseil des Etats, la question de son importation peut être prise en considération.

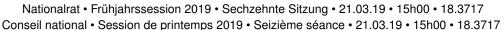
Graf Maya (G, BL): Geschätzter Kollege, in der Frühjahrssession des letzten Jahres hat unser Rat die Motion Grin 16.3332, "Bei den Verhandlungen mit Malaysia muss der Bundesrat Palmöl vom Freihandelsabkommen ausnehmen", mit 140 zu 35 Stimmen angenommen. Im Ständerat fehlte nur eine Stimme, damit diese Motion durchgekommen wäre. Aus welchen Gründen hat die Kommission ihre Meinung geändert?

Wehrli Laurent (RL, VD), pour la commission: Parce que la commission a considéré plus efficace d'adhérer à la position du Conseil des Etats et d'avancer avec cette position que de rester sur une position qui ne pourrait pas convaincre les deux chambres.

Sommaruga Carlo (S, GE): "Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la plantation de palmiers à huile est la principale cause de déforestation en Malaisie. Les violations des droits humains dont est victime la population locale, chassée de ses terres par les entreprises d'huile de palme, complètent ce triste tableau. Actuellement, plus de la moitié des importations d'huile de palme vers la Suisse provient de Malaisie; ces cinq dernières années, elles ont quadruplé ... De plus, l'huile de palme a une forte teneur en acide gras saturés, ce qui peut mettre en danger la santé des consommateurs en augmentant les risques de maladies cardiovasculaires."

Ce n'est pas moi qui ai écrit ce texte. Ce texte, c'est Monsieur Jean-Pierre Grin qui l'a écrit dans sa motion







16.3332, "Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!", déposée le 27 avril 2016. Cette motion, écrite par Monsieur Parmelin, (Hilarité) pardon, par Monsieur Grin, a été approuvée par notre chambre par 140 voix contre 35 et 10 abstentions.

Je rappelle que ceux qui ont voté en faveur de la motion sont non seulement les Verts et les socialistes, mais également 58 membres du groupe UDC, des représentants des Vert'libéraux, du PDC, un membre du groupe libéral-radical et le groupe PBD. Cette motion a également été soumise au Conseil des Etats qui l'a rejetée à une voix près, comme cela vous a été dit tout à l'heure.

L'initiative du canton de Genève 18.303, "Exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie", a été approuvée par le Grand Conseil genevois, majoritairement bourgeois - je le rappelle -, par 85 voix sur 100. Elle reprend pratiquement les mêmes arguments que l'initiative du canton de Thurgovie 17.317, "Exclure l'huile de palme de l'accord de libre-échange avec la Malaisie", qui est aussi débattue aujourd'hui. En d'autres termes, deux cantons très différents - l'un urbain, l'autre agricole – font valoir les mêmes arguments.

Et que met en lumière l'initiative du canton de Genève? Le fait qu'il y a un problème sanitaire lié aux acides gras saturés qui sont dans l'huile palme, que les plantations de palmiers à huile nécessitent le défrichement massif de forêt tropicale et que faciliter l'accès de l'huile de palme au marché suisse constituera une entrave à la production indigène d'huiles de colza et de tournesol, laquelle bénéficie à nos agriculteurs. En d'autres termes, ce que vous propose aujourd'hui le canton de Genève avec son initiative ressemble à la proposition qui avait été faite en son temps par notre collègue Jean-Pierre Grin et qui avait été acceptée.

Il est d'ailleurs intéressant de relire l'argumentation développée par le Grand Conseil genevois, qui cite le rapport du 3 novembre 2016 de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats relatif au contre-projet à l'initiative populaire "pour la sécurité alimentaire", promue par l'Union suisse des paysans. Dans ce rapport, on pouvait lire qu'il est attendu "du commerce transfrontalier qu'il contribue au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire en Suisse et à l'étranger. Cela signifie, s'agissant de la Suisse, que les importations et les exportations de denrées alimentaires et de moyens de production doivent renforcer le développement durable des secteurs précités dans notre pays ... Les importations de denrées alimentaires et de moyens de production ne doivent toutefois pas porter trop gravement atteinte à l'environnement, ni nuire aux bases de production ou se faire au détriment des populations plus pauvres à l'étranger."

Autrement dit, le Grand Conseil genevois a des préoccupations comparables à celles qui avaient été exprimées par la CER du Conseil des Etats en 2016 et dans la motion Grin, acceptée par notre conseil à une large

Je vous invite donc à soutenir ma proposition de minorité, qui est la traduction de votre cohérence et de la cohérence sur le plan politique au sujet du dossier de l'huile de palme.

Mazzone Lisa (G, GE): Monsieur Sommaruga, il y a visiblement eu beaucoup de confusion dans cette commission. Je ne sais pas si vous avez traité le dossier en détail, mais je l'espère.

Est-ce que, s'il y a exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange, cela signifie qu'il n'y a plus d'importation d'huile de palme, ou bien cela signifie qu'on ne donne pas d'avantages douaniers aux importations de ladite huile?

Sommaruga Carlo (S, GE): Si vous vous référez au texte concret, vous constatez qu'il n'y a aujourd'hui pas d'interdiction d'importation d'huile de palme. Toutes les propositions visent uniquement à l'exclure des avantages douaniers dans l'accord de libre-échange. Il ne s'agit pas de préciser dans ce dernier qu'il est interdit d'importer de l'huile de palme, mais simplement de ne pas accorder d'avantages tarifaires. La différence entre, d'une part, la position de l'initiative déposée par le canton de Genève et de la motion Grin 16.3332 et, d'autre part, celle du Conseil des Etats est que ce dernier accepte l'idée d'un dégrèvement progressif au niveau douanier. A terme, quoi qu'il en soit, cela permettrait une importation plus importante d'huile de palme.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: L'an dernier, guidés par un doute compréhensible concernant la durabilité d'un accord de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie et les possibles répercussions d'un tel accord sur les agriculteurs suisses, vous avez adopté la motion Grin 16.3332, "Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!". Cette motion visait à exclure totalement l'huile de palme de l'accord de libre-échange, ce qui aurait, dans la pratique, rendu impossible la poursuite des négociations avec la Malaisie. C'est la raison pour laquelle le Conseil des Etats a rejeté la motion, préférant adopter une motion qui reprend l'objectif de la motion Grin mais qui propose, de manière plus constructive, que des mesures concrètes soient préconisées pour répondre aux craintes exprimées.



Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717 Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717

Le Conseil fédéral a entendu les préoccupations formulées dans le cadre du débat sur la motion Grin et en a dûment tenu compte. L'accord avec l'Indonésie, signé en décembre dernier, en témoigne. Les agriculteurs suisses, en particulier les cultivateurs de colza et de tournesol, n'ont rien à craindre de cet accord. L'accès préférentiel au marché suisse pour l'huile de palme indonésienne n'est accordé que dans un cadre limité, bien ciblé, notamment en prévoyant des

AB 2019 N 544 / BO 2019 N 544

contingents et un rabais tarifaire. Il n'a jamais été question d'accorder le libre-échange pour ce produit; nous avons toujours été parfaitement clairs sur ce point. Les concessions ont été préparées soigneusement et en étroite collaboration avec les acteurs des branches concernées. Comme cela figure dans le texte de la motion de la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats, le Conseil fédéral a prévu dans l'accord des mesures qui permettent de suspendre à certaines conditions les concessions accordées pour l'huile de palme si, contre toute attente, elles devaient avoir des incidences négatives en Suisse. Toujours selon le texte de cette motion, l'accord négocié prévoit les dispositions nécessaires pour s'assurer qu'il contribue à un commerce durable, notamment pour l'huile de palme.

En plus des dispositions habituelles en matière de protection de l'environnement et des conditions auxquelles sont soumis les travailleurs, l'accord prévoit une disposition novatrice concernant les aspects liés à la durabilité de la production et du commerce de l'huile de palme. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que, jusqu'ici, l'Indonésie ne s'était jamais engagée sur ces questions dans des accords commerciaux. La Suisse est un marché pour l'huile de palme durable: selon les informations fournies par la branche, la quasi-intégralité de l'huile de palme importée pour l'alimentation humaine est déjà certifiée comme durable.

Nous devons garder à l'esprit à quel point le commerce extérieur est essentiel pour notre pays, en particulier à une époque où le protectionnisme progresse. Il faut contrer cette situation. En résumé, les préoccupations exprimées dans le cadre des débats passés sont légitimes et compréhensibles, mais exclure tout simplement l'huile de palme des négociations de libre-échange comme cela est exigé dans d'autres motions reviendrait à empêcher toute discussion constructive avec les partenaires concernés, ce qui n'est pas dans l'intérêt de la Suisse.

La motion qui vous est soumise aujourd'hui constitue une alternative constructive. C'est une base de travail acceptable, que nous avons déjà appliquée dans les négociations avec l'Indonésie, comme je viens de vous l'expliquer. C'est pour ces raisons que le Conseil fédéral vous propose d'accepter la motion 18.3717.

J'en viens à quelques détails sur les points essentiels qui nécessitent des éclaircissements. Etant donné les contingents et les rabais convenus avec l'Indonésie, nous pensons que les importations globales d'huile de palme ne vont pas augmenter simplement en vertu de l'application de cet accord. D'ailleurs, la demande actuelle d'huile alimentaire va dans un autre sens: on constate un remplacement de l'huile de palme par d'autres huiles telles que celles de colza et de tournesol. Cet effet montre de manière tangible que l'industrie alimentaire réagit, voire adapte ses processus, en fonction de la demande des consommateurs et de ce qui prévaudra. Ce qui est tout à fait possible, c'est que l'huile de palme soit davantage importée une fois que l'accord signé avec l'Indonésie – si vous l'acceptez – entrera en vigueur, aux dépens de pays qui nous fournissent actuellement telle la Malaisie. Cela pour autant que l'Indonésie soit capable de développer les filières d'exportation qui correspondent aux exigences du marché suisse et aux conditions fixées dans l'accord qui vous sera soumis prochainement. Ce qu'il faut voir aussi, c'est que grâce à l'accord avec l'Indonésie, l'huile de palme en provenance de ce pays gagne marginalement en compétitivité par rapport à d'autres pays.

Qu'est-ce qu'il y a concrètement dans l'accord qui a été passé avec l'Indonésie? Ce que je peux vous dire, c'est que si nous négocions un éventuel accord aussi avec la Malaisie, il est clair que ce sera sur la base de ce qui a été décidé lors de la négociation de l'accord avec l'Indonésie. Et ce qu'il y a dans cet accord, qui a été signé avec des Etats membres de l'Association européenne de libre-échange, ce sont des dispositions relatives au développement durable qui sont applicables aussi à l'huile de palme, qui couvrent notamment le respect et la mise en oeuvre des accords environnementaux multilatéraux ainsi que les droits fondamentaux des travailleurs.

En outre, des dispositions ont été inscrites en vue de promouvoir une gestion durable des ressources forestières, notamment par la lutte contre les coupes illégales de bois. Les parties s'engagent par ailleurs, dans les dispositions qui figurent dans l'accord avec l'Indonésie – c'est quelque chose d'extrêmement nouveau, il y a un chapitre entier et même un article spécifique sur l'huile de palme –, à encourager une production d'huile végétale économe en ressources, notamment en vue de préserver les forêts vierges et les tourbières, d'éviter les brûlis et autres déforestations et de protéger les droits de la population indigène. Les parties s'engagent aussi à promouvoir les normes et les pratiques de durabilité et à améliorer la transparence de la chaîne de





Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717 Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717

création de valeur.

Actuellement, il n'y a pas de norme de durabilité internationale pour la production d'huile de palme reconnue par les Etats. En ce sens, ce qui a été négocié avec l'Indonésie est assez remarquable. Voilà ce que je voulais dire en complément de ce qui a été discuté.

Je vous demande donc, au nom du Conseil fédéral, d'accepter la motion de la CPE du Conseil des Etats.

Molina Fabian (S, ZH): In einer Analyse des Bundesamtes für Umwelt aus dem Jahr 2015 hat das Palmöl in den Dimensionen Einhaltung der Umweltstandards, Einhaltung der ILO-Konventionen, Einhaltung von Landrechten schlechter abgeschnitten als 15 vergleichbare Schweizer Produkte. Wie erklären Sie der Bevölkerung, dass wir eine Zollpräferenz für ein Produkt einführen wollen, das für die Zerstörung des Regenwaldes, für das Artensterben, für die Missachtung von Arbeitsrechten verantwortlich ist, während wir in der Schweiz ein Bauernsterben und qualitativ gute Schweizer Produkte haben?

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Monsieur Molina, votre question englobe plusieurs aspects. En ce qui concerne tout d'abord le travail forcé des personnes indigènes, le SECO et la Suisse utilisent de manière générale, dans toutes les négociations internationales, toute la marge de manoeuvre et tous les instruments à disposition pour traiter des questions relatives au respect des droits de l'homme. Il s'agit ici du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et de l'Organisation internationale du travail. La Suisse applique toute ces directives et elle essaie d'impliquer davantage les pays concernés. Je rappelle que nous avons signé un accord avec l'Indonésie. Pour la Malaisie, les négociations n'ont pas encore repris et, si elles reprennent, ce sera sur la base de ce qui a été convenu avec l'Indonésie.

Le SECO s'appuie aussi sur un partenariat stratégique dans le cadre de la "Sustainable Trade Initiative". Plusieurs initiatives sont donc engagées. Les grands distributeurs suisses et des entreprises comme Nestlé sont aussi en train de développer des labels particuliers. Tout ceci fait que nous pouvons maintenant établir précisément la traçabilité et la durabilité de cette huile.

Sur le dernier point de votre question, je rappelle qu'il y a la responsabilité individuelle. Je l'ai dit: il suffit de consommer de l'huile de tournesol ou de colza suisse. C'est la meilleure façon de limiter l'emploi de l'huile de palme.

Grin Jean-Pierre (V, VD): Effectivement, Monsieur le conseiller fédéral, vous nous avez donné quelques assurances quant aux contrôles qui seront effectués. Mais j'estime qu'avec la motion de la CPE-CE, on est au milieu du qué: je dirai qu'on a fait la moitié du chemin. Que veut dire "aucune concession"? La garantie des contrôles sera-t-elle mise en oeuvre, tant au niveau écologique qu'au niveau social et environnemental? Pour ma part, je crains que le prix de l'huile de palme soit l'élément déterminant pour favoriser son importation en faveur de l'industrie agroalimentaire. Ne pensez-vous pas que cela sera possible dans ce cas-là si le Conseil fédéral n'est pas vraiment conscient du problème des concessions qu'il faudra faire?

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Monsieur Grin, j'ai déjà évoqué les discussions qui ont eu lieu dans le cadre des

AB 2019 N 545 / BO 2019 N 545

négociations relatives à l'accord de libre-échange conclu avec l'Indonésie, en mentionnant les différentes parties à cet accord, les aspects tarifaires et les normes de durabilité. Je viens de décrire exactement ce à quoi se sont engagés les partenaires; si nous devions passer un accord avec la Malaisie - et je souhaite qu'il n'y ait pas de confusion entre ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire -, il est clair que le point de départ sera ce que nous avons négocié avec l'Indonésie.

Nous avons toujours négocié avec les partenaires en ayant pleinement conscience des aspects liés à la protection des travailleurs et à la durabilité. Nous savons qu'il y a des problèmes, mais si nous avons réussi à inscrire des principes dans l'accord passé avec l'Indonésie, cela nous permettra de discuter directement de ces problématiques lors des tables rondes organisées, en marge de la négociation de l'accord avec la Malaisie, avec les labels reconnus – qui sont en concurrence.

L'accord avec l'Indonésie ayant été négocié en toute clarté avec les partenaires, s'il devait y avoir une réplique de ce dernier dans le cadre d'un éventuel accord avec la Malaisie, alors les aspects qui vous causent de l'inquiétude auraient été pris en compte.

Friedl Claudia (S, SG): Herr Bundesrat Parmelin, Sie haben in Ihren Ausführungen erklärt, dass Sie für das nachhaltig produzierte Palmöl einstehen und deshalb auch die Motion der APK-SR unterstützen. Aber die

30.04.2019



Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717 Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717

Motion nimmt die grossen Schäden, die die Palmölproduktion in den Ursprungsländern verursacht, überhaupt nicht ernst. Meine Frage lautet: Die NGO, die sich sehr stark mit diesem Thema befassen, sagen, dass auch Label-Palmöl nicht hält, was es verspricht, dass die Vorgaben nicht eingehalten werden, dass es höchst problematisch ist, diese Türen einfach weiter zu öffnen. Haben Sie von diesen Vorwürfen auch schon gehört?

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Oui, Madame Friedl, nous avons connaissance de ces inquiétudes et de ces critiques. Par rapport aux labels, et notamment au fameux label RSPO, qui a d'ailleurs été développé, il faut le relever, par le WWF International et qui a été suivi de plusieurs développements, dont un dernièrement encore: nous suivons ces développements et, par l'intermédiaire du SECO, la Suisse veut très clairement faire en sorte que les participants aux négociations se tiennent à ces différentes règles. Ce n'est pas pour rien qu'un grand distributeur comme Coop, des entreprises comme Nestlé cherchent à développer, par exemple avec Biosuisse, d'autres labels pour être encore plus stricts. La Confédération appuie les entreprises qui vont dans ce sens.

Je le répète, nous intervenons dans tous les cénacles au niveau international, par exemple dans le cadre de l'ONU, ou dans celui de la Conférence suisse du travail, pour mettre en garde et inviter les partenaires à respecter ces engagements.

Ce qui est novateur avec l'Indonésie, c'est que cela figure dans l'accord; on peut ainsi directement discuter avec le pays. Si nous devions conclure un accord avec la Malaisie, ce serait sur cette même base, de façon à ce que nous puissions discuter et faire contrôler ces exigences.

Graf Maya (G, BL): Herr Bundesrat, können Sie mir bestätigen, dass es in den beiden Standesinitiativen Genf und Thurgau, wo es heisst: "Ausschluss von Palmöl und seinen Nebenprodukten von den Freihandelsverhandlungen mit Indonesien und Malaysia", nicht darum geht, ein Importverbot für Palmöl zu erlassen, sondern nur darum, dass es in diesen Abkommen keine Zollbefreiung – auch zuungunsten unserer eigenen Ölproduktion im Inland – gibt?

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Madame la conseillère nationale, Monsieur Sommaruga a décrit tout à l'heure exactement ce dont il s'agit. Je vous invite à reprendre ce qu'il vient de dire, c'est exactement cela.

Mazzone Lisa (G, GE): Monsieur le conseiller fédéral, pouvez-vous répéter ce qu'a dit Monsieur Carlo Sommaruga en ce qui concerne les conditions prévues par les deux initiatives cantonales? (*Brouhaha*)

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Madame la conseillère nationale, je vous invite à relire dans le Bulletin officiel le débat qui vient d'avoir lieu.

Aebi Andreas (V, BE), für die Kommission: Palmöl ist ein schwieriges, ein höchst sensibles Thema, auch für mich als Landwirt. Machen wir eine kleine Auslegeordnung. Die Standesinitiativen Genf und Thurgau möchten Palmöl von den Abkommen mit Indonesien und Malaysia ausschliessen; mit Indonesien haben wir ja bereits ein paraphiertes, von uns noch nicht genehmigtes Abkommen, dort sind wir bereits einen Schritt weiter. Es gibt ausserdem eine ständerätliche Motion, die Palmöl nicht kategorisch ausschliessen will, keine Konzessionen macht, bei zukünftigen Abkommen gleich weiterfahren möchte wie bei Indonesien und klare Nachhaltigkeitsstandards haben will.

Das beste Öl dieser Welt ist das Schweizer Rapsöl, da hat Herr Molina Recht. Das Problem ist aber, dass die Produktion von Schweizer Rapsöl nur 27 Prozent der Ölversorgung der Schweiz gewährleisten kann. Der Rest ist anderes Öl. Unsere Flächen sind nicht einfach da, wir haben Stilllegungsflächen für die Ökologie und so weiter, das nimmt uns Flächen für Rapsöl weg. Was ich zuletzt möchte, ist, einem Abkommen zuzustimmen, das unser einheimisches Rapsöl konkurrenziert. Es ist gelungen, mit Indonesien ein Abkommen mit einem Dreistufenplan abzuschliessen, das unsere einheimische Produktion nicht konkurrenzieren wird. Ich bin überrascht, wie gut verhandelt wurde. Selbst der Schweizer Bauernverband sagt, es sei okay, wie verhandelt wurde

An meine Kolleginnen und Kollegen von der linken Seite: Ich bin der Erste, der mithilft, diese Nachhaltigkeitsstandards zu kontrollieren. Meine erste Reise als APK-Präsident machte ich nach Kolumbien, um dort Nachhaltigkeitsstandards zu kontrollieren. Kontrolle ist das eine, sie immer weiterzuführen und zu hinterfragen ist das andere, und darauf müssen wir uns konzentrieren.

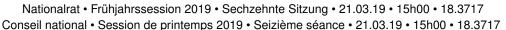
Darum bitte ich Sie, der ständerätlichen Motion zuzustimmen und den zwei Standesinitiativen keine Folge zu geben.

Portmann Hans-Peter (RL, ZH): Herr Kommissionssprecher, ich bin mit Ihnen vollständig einig. Aber könnten

30.04.2019

7/10







Sie all jenen, die Palmöl ganz von der Zollbegünstigung ausschliessen wollen, erklären, was dann auf der anderen Seite geschehen könnte, bei einem Staat, für den es sehr wichtig ist. Palmöl zu exportieren? Was hätte ein Freihandelsabkommen mit Indonesien oder Malaysia noch an Wert für uns, wenn zum Beispiel die dann sagen würden: "Dann schliessen wir bei euch die Pharmaprodukte aus?" Wo würden wir dann stehen? Könnten Sie das bitte erklären?

Aebi Andreas (V, BE), für die Kommission: Herr Kollege Portmann, ich war ja heute Morgen Sprecher beim Aussenwirtschaftsbericht. Ich habe nicht nur fünf Minuten gesprochen, sondern, wie Sie gemerkt haben, sogar länger; so motiviert war ich. Warum? Der Grund ist unsere Aussenhandelsbilanz: 94 Prozent des BIP sind Aussenhandel. Meine erste Reise als junger Mann führte mich nach Indonesien. Ich weiss, wie Indonesien funktioniert. Das ist ein Markt von Hunderten von Millionen von Leuten, auch ein kaufkräftiger und wichtiger Markt. Mir als produzierendem Landwirt in unserem Land ist es wichtig, auch die grosse weite Welt zu sehen und den Handel so zu gestalten, dass beide Seiten leben können.

Molina Fabian (S, ZH): Herr Kollege Aebi, habe ich Sie richtig verstanden, dass Sie als Landwirt der Meinung sind, dass wir für die Schweizer Landwirtschaft den Markt öffnen müssen mit einer Zollpräferenz für ein Produkt, das qualitativ viel schlechter ist als die Schweizer Produkte, um die benötigte Produktion und den benötigten Verkauf dieses Produkts sicherstellen zu können?

Aebi Andreas (V, BE), für die Kommission: Herr Kollege Molina, wenn Sie mir richtig zugehört haben, wissen Sie es: Wir decken hier 27 Prozent des schweizerischen Marktes ab – 27 Prozent! Es gibt bekanntlich noch weitere 73 Prozent, sonst müssten wir auf vieles verzichten. Palmöl ist in der

AB 2019 N 546 / BO 2019 N 546

Schuhcreme, in der Zahnpasta, es hat überall Palmöl. Palmöl ist von dieser Seite her nicht vernachlässigbar, leider. Wir haben keine ähnlichen Produkte, die wir einsetzen könnten. Sonst werden die Sachen nicht mehr gekauft. Darum bin ich der Meinung: Wir müssen unser Produkt schützen. Das habe ich ganz klar gesagt. Da möchte ich auch richtig verstanden werden.

Bei all dem, was mit diesem Palmöl passiert – Herr Kollege Sommaruga und ich haben in Kolumbien gesehen, wie es funktioniert -, bin ich natürlich schon der Meinung, dass wir die heftigsten Nachhaltigkeitsstandards haben müssen. Aber bitte, helfen Sie diese Standards dann auch zu kontrollieren! Es ist sonst immer gefährlich; nach zwei, drei oder fünf Jahren hat man alles ein wenig vergessen, und es läuft einfach weiter. Das will ich auch nicht, dafür stehe ich gerade.

Graf Maya (G, BL): Geschätzter Kollege Aebi, Sie stehen dafür gerade, haben Sie gesagt. Sie möchten kontrollieren, ob diese Nachhaltigkeitslabels dann vor allem auch in Indonesien eingehalten werden. Wie wollen Sie das in einem – Sie haben es selbst gesagt – so riesigen Land sicherstellen? Das Nachhaltigkeitslabel ist extrem umstritten, es berücksichtigt die Einhaltung von Rechten der lokalen Bevölkerung nicht, und es wird auch immer noch Regenwald abgeholzt. Wie wollen Sie dort garantieren, dass der Nachhaltigkeit wirklich Rechnung getragen wird?

Aebi Andreas (V. BE), für die Kommission: Herr Bundesrat Parmelin hat gesagt, es gebe beim Palmöl noch keine Nachhaltigkeitsstandards. Das finde ich nicht gut! Wir sprechen jetzt von Nachhaltigkeitsstandards: An wem ist es dann, wenn nicht an unserem Land, an uns mit unserer landwirtschaftlichen Produktion und unserem Wissen, solche Nachhaltigkeitsstandards mit Indonesien zu schaffen? Wie mir der frühere Wirtschaftsminister, alt Bundesrat Schneider-Ammann, gesagt hat, sind die Indonesier zu sehr, sehr viel bereit. Sie seien sogar bereit, in Richtung Nachhaltigkeit etwas zu lernen. Ich bitte die Aussenpolitische Kommission und ihren zukünftigen Präsidenten, möglichst schnell eine Reise nach Indonesien zu machen, um diese Punkte zu kontrollieren.

Sommaruga Carlo (S, GE): Cher collègue, nous avons effectivement fait un voyage ensemble en Colombie et nous y avons vu le désastre qu'engendre la culture des palmiers au niveau tant environnemental que social, par les expropriations dont sont victimes les petits paysans. J'aimerais juste savoir quel est le mécanisme de contrôle qui nous garantit que ce que vous dites est mis en oeuvre à savoir qu'aujourd'hui les standards environnementaux et de durabilité pour l'huile de palme importée sont respectés. A mon avis, il n'y a aucun système en place, et vous savez donc que ce ne sera pas appliqué. Cela ne dépend pas de la bonne volonté de la Commission de politique extérieure.





Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717 Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717

Aebi Andreas (V, BE), für die Kommission: Kollege Sommaruga, es gibt keine griffigen Kontrollstandards, das haben wir auch in Kolumbien gesehen. Frau Bundesrätin Leuthard hat hier vom besten Nachhaltigkeitsabkommen gesprochen. Wir haben es nicht einfach so vorgefunden. Wir haben gesagt, da müssen wir zusätzlich etwas machen. Ich bin der Erste, der Ihnen die Hand bietet in Nachhaltigkeitsfragen, was Palmöl anbelangt. Da bilde ich mir ein, dass wir etwas davon verstehen: Standards zu schaffen, zu welchen wir am Schluss Ja oder Nein sagen können. Was ist die Alternative, Herr Sommaruga? Sie können mir jetzt keine Antwort geben. Die Alternative wäre: 27 Prozent Rapsöl, und die restlichen 73 Prozent lassen wir stehen; die Schweiz importiert also kein Öl mehr. Das ist einfach Fakt.

Badran Jacqueline (S, ZH): Kollege Aebi, ich frage Sie gerade etwas zu den Alternativen. Wir stellen einmal fest: Solange Ihre Einkommen im einheimischen Agrarmarkt gesichert sind, ist Ihnen die Protektion des Regenwaldes offenbar komplett egal. Sie sagen, das müsse uns egal sein, weil wir nur 27 Prozent des Marktes abdecken könnten. Was spricht denn dagegen, dass die restlichen 73 Prozent zum Beispiel mit Importen von französischem, italienischem oder deutschem Rapsöl gedeckt werden? Warum sagen Sie, es sei für uns nötig, dass Regenwälder niedergewalzt und Lebensbedingungen von Menschen in Regenwaldgebieten verschlechtert werden? Erklären Sie das bitte den Leuten hier drin!

Aebi Andreas (V, BE), für die Kommission: Also bitte, Frau Badran, dann machen wir jetzt schon eine kleine Auslegeordnung. Wenn Sie vom schweizerischen Agrarmarkt und von Protektionismus sprechen: Wir haben einen Selbstversorgungsgrad von nicht einmal mehr 50 Prozent. Wir sind der goldene Empfänger in ganz Europa. Wir kaufen, wir bezahlen, wir sind wirklich, wirklich toll, und da können wir auch die entsprechenden wirtschaftlichen Abkommen mit den anderen abschliessen.

Jetzt kommen wir zum anderen: Wenn wir Palmöl verbieten wollen – einfach verbieten –, dann sagen Sie mir, wo man in Europa Raps- und Sonnenblumenöl findet. Sie werden dann eine der Ersten sein, Frau Badran, die sagen, es sei doch zu teuer. Am Schluss entscheidet auch hier der Preis. Ich bin nicht derjenige, der Palmöl benutzen will. Aber das ist die freie Marktwirtschaft, und da braucht es Schranken. Ich bin bereit, diese Schranken mitzukontrollieren.

Ich möchte Sie noch einmal bitten: Die Motion des Ständerates ist verträglich, die Nachhaltigkeit ist da; sie muss noch ausgebaut werden. Nehmen Sie die Motion an, und lehnen Sie die zwei Standesinitiativen ab.

Arslan Sibel (G, BS): Herr Aebi, ich hoffe, das ist die letzte Frage. Es geht ja um Zollbefreiung und nicht um ein Verbot. Sie haben auch gesagt, dass Sie es eigentlich begrüssen, dass man hier eine Trennung macht. Können Sie das nochmals bestätigen? Können Sie auch bestätigen, dass man hier zugunsten unserer Bauern einen Kompromiss gemacht hat, über den die Bauern vor Ort schlussendlich nicht sehr glücklich sind?

Aebi Andreas (V, BE), für die Kommission: Wie die Bauern vor Ort leben, kann ich nicht mehr beurteilen; ich war vor vierzig Jahren dort. Ich gehe gerne schauen, wie sie von diesem Palmöl auch leben können. Zollbefreiung? Auf keinen Fall! Wir haben in der Motion des Ständerates einen dreistufigen Plan; wenn es nicht funktioniert, schreiten wir ein, das ist hier auch vorgesehen. Darum finde ich das gut, Frau Arslan.

Wehrli Laurent (RL, VD), pour la commission: Je me permets de rappeler quelques éléments et de revenir sur quelques interventions, en commençant par préciser à Madame Mazzone que si nous ne bénéficions certes pas de son intelligence dans notre commission, il y en a quand même quelques autres, et que la commission a travaillé de manière très appliquée sur l'ensemble des interventions qui ont été mises à son ordre du jour. En l'occurrence, la commission a pu, lors de sa séance, étudier non seulement la motion de la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats, en gardant à l'esprit la motion Grin 16.3332, mais également les deux initiatives cantonales. Je crois qu'il serait peut-être bon que les uns et les autres se souviennent de ce qui est écrit dans la motion du Conseil des Etats, que votre commission – je me permets de le rappeler – vous propose d'adopter par 18 voix contre 3 et 3 abstentions. Ce résultat illustre la position très claire affichée par la commission, partagée par différents groupes, au terme d'un débat très approfondi.

La commission vous propose de retenir la motion du Conseil des Etats comme étant l'élément faisant la synthèse de l'ensemble des positions et permettant justement de n'accorder aucune concession pour l'huile de palme qui réduise la production suisse d'oléagineux. La motion vise à ce que le gouvernement prévoie dans les accords avec la Malaisie ou l'Indonésie des mesures graduelles permettant de suspendre d'éventuelles concessions en la matière, si ces concessions réduisent la production suisse d'oléagineux. Elle vise aussi à mettre à disposition des éléments contribuant à la



Conseil national • Session de printemps 2019 • Seizième séance • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717

Nationalrat • Frühjahrssession 2019 • Sechzehnte Sitzung • 21.03.19 • 15h00 • 18.3717



AB 2019 N 547 / BO 2019 N 547

production et au commerce durables de l'huile de palme, et prévoit la participation à l'élaboration de standards internationaux. C'est le texte qui vous est proposé et, je le répète, votre commission vous propose, par 18 voix contre 3 et 3 abstentions, d'adopter la motion.

Ce texte ne va pas moins loin que les deux initiatives cantonales, mais reprend l'essentiel de leurs demandes, c'est pourquoi votre commission vous propose de ne pas donner suite aux initiatives du canton de Thurgovie et de la République et Canton de Genève. Non pas que le sujet ne soit pas important, non pas parce que cette question n'est pas fondamentale dans le contexte du commerce international du point de vue évidemment social et du point de vue environnemental, mais parce que, je le redis, la motion de la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats réunit l'ensemble des positions sur le sujet, preuve en est qu'une très grande majorité de la commission vous invite à l'accepter.

18.3717

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, presidente): La commissione e il Consiglio federale propongono di accogliere la mozione.

Angenommen – Adopté

17.317

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, presidente): La commissione propone di non dare seguito all'iniziativa cantonale. La signora Maya Graf propone di dare seguito all'iniziativa.

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 18.3717/18563) Für Folgegeben ... 74 Stimmen Dagegen ... 101 Stimmen (6 Enthaltungen)

18.303

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, presidente): La commissione propone di non dare seguito all'iniziativa cantonale. Una minoranza Sommaruga Carlo propone di dare seguito.

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 18.3717/18564) Für Folgegeben ... 75 Stimmen Dagegen ... 97 Stimmen (9 Enthaltungen)